

Le 26/08/19 à 00:01

NIVEAU DE POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE

Messages à la population selon les prévisions de risque de pollution élaborées par Madininair

AUJOURD'HUI
le 26/08/19



PROCEDURE D'INFORMATION ACTIVEE

Polluants et seuils dépassés en $\mu\text{g}/\text{m}^3$			
Ozone O ₃	Particules fines PM10	Dioxyde d'azote NO ₂	Dioxyde de soufre SO ₂
	50 $\mu\text{g}/\text{m}^3/24\text{h}$		

zone :
Martinique

DEMAIN
le 27/08/19



AUCUNE PROCEDURE ACTIVE

Polluants et seuils dépassés en $\mu\text{g}/\text{m}^3$			
Ozone O ₃	Particules fines PM10	Dioxyde d'azote NO ₂	Dioxyde de soufre SO ₂

En cas de constat ou prévision d'épisode de pollution de l'air ambiant, un dispositif préfectoral de gestion comportant 2 niveaux est mis en oeuvre. Au niveau **d'information-recommandation**, des messages sanitaires et des recommandations comportementales sont diffusées. Au niveau **d'alerte**, au delà des messages sanitaires et des recommandations comportementales, des mesures réglementaires de réduction des émissions dites mesures d'urgence, peuvent être mises en oeuvre par le préfet.

Légende	
	Aucune procédure active
	Procédure d'information activée
	Procédure d'alerte activée

Explications de Madininair

L'épisode de brume de sable présent la veille persiste aujourd'hui. Les concentrations élevées en particules fines ont entraîné un dépassement du premier seuil sanitaire de $50\mu\text{g}/\text{m}^3$. Face à ce constat, Madininair maintient la procédure d'information et de recommandation pour la journée.

Pour plus d'informations sur le niveau de pollution atmosphérique :

Madininair, association régionale de surveillance de la qualité de l'air

0596 60 08 48 – info@madininair.fr - www.madininair.fr

astreinte (week-ends et jours fériés) : 0696 29 35 46

Pour toute information sur les mesures réglementaires mises en oeuvre :

www.martinique.pref.gouv.fr